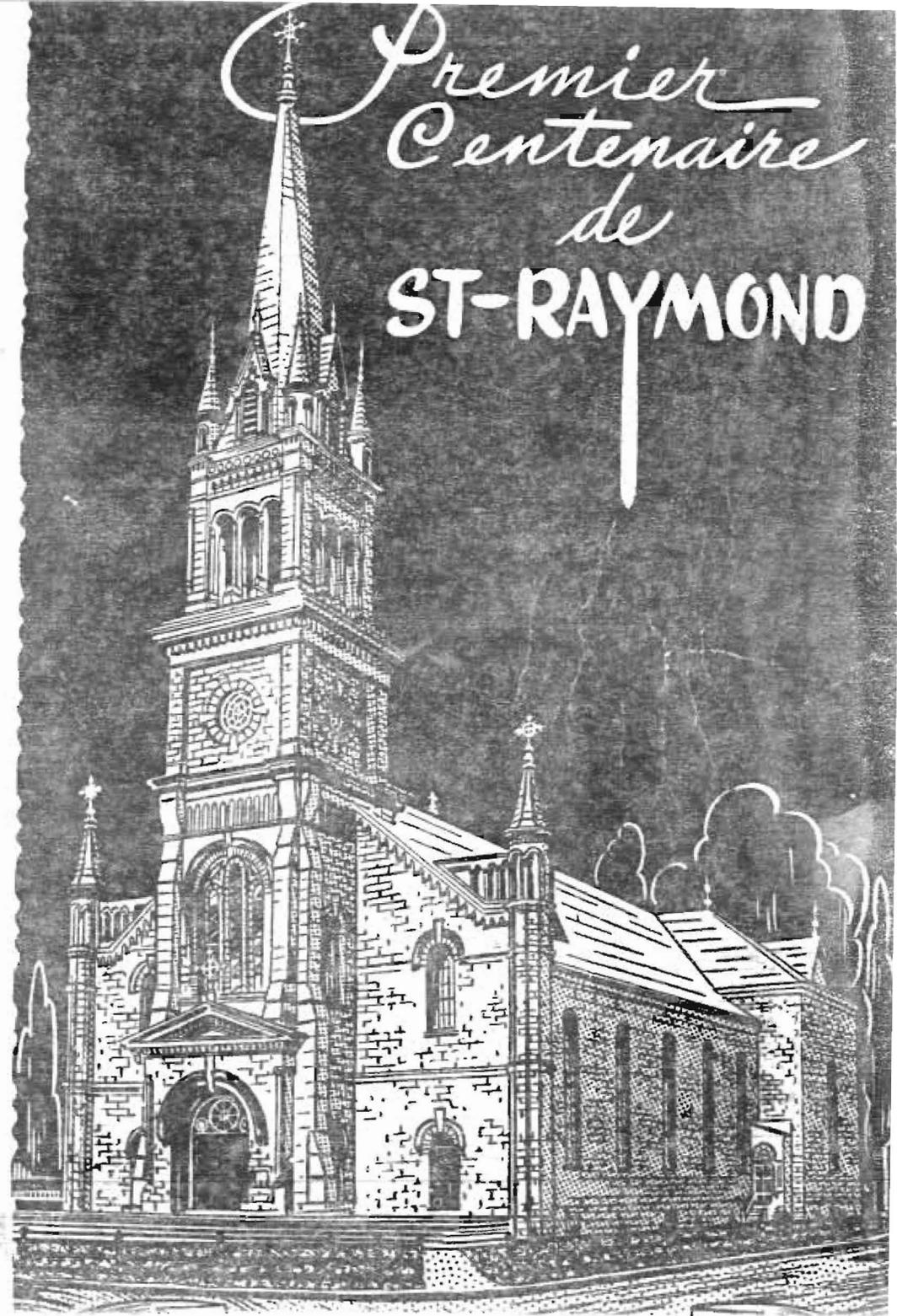


Premier
Centenaire
de
ST-RAYMOND

1842 — CENTENAIRE DE SAINT-RAYMOND — 1942

Régionale Samuel-de-Champlain
Société Franco-Ontarienne
d'Histoire et de Généalogie





REV. C. TANGUAY
1846-1850



REV. P. J. BEDARD
1850-1864



REV. B. W. BLAIS
1864-1881



REV. FRs. A. BERGERON
1881-1893



REV. H. ROBSON
1844-45



REV. H. PAISLEY
DES. 1844, CURE 1845-46



REV. J.-B. E. PICHET
DEPUIS 1926



REV. J. FILION
1904-1926



REV. J.-ED. ROY
1899-1904

SOUVENIR
DES
CURÉS DE ST-RAYMOND
DEPUIS 1844

CENT
ANS
de
Vie
Paroissiale

ST-RAYMOND

1942

De grand cœur, à l'occasion du centième anniversaire de la paroisse de Saint-Raymond de Portneuf, j'en bénis tous les fidèles et m'unis à leurs actions de grâces au Seigneur.

†*J.-M.-Rodrigue Card. VILLENEUVE, o.m.i.,*
Archevêque de Québec.

Québec, le 28 mai 1942.





A Son Excellence Mgr ALEXANDE VACHON,

ARCHEVEQUE D'OTTAWA,

LE PLUS ILLUSTRÉ FILS DE ST-RAYMOND,

LES AUTEURS OFFRENT L'HOMMAGE

DE CES NOTES HISTORIQUES.

MARCEL LARUE, N. P.

EMILE MARCOTTE, prêtre, vic.



LETTRE - PREFACE

Mes biens chers Paroissiens,

A l'occasion du centenaire de fondation de notre paroisse, nous devons à Dieu de bien vives actions de grâces. Cent ans de vie paroissiale, cela représente tant de bénédictions venues du Ciel sur tous les paroissiens, sur nos 14.299 baptisés, sur nos 2,344 mariages, sur nos 6.651 sépultures ! Cela représente aussi tant de prières, tant d'actes de vertu, tant de générosité chrétienne s'offrant au Seigneur par tous les cœurs de la paroisse, durant cent années de vie religieuse !

Aussi, nous avons cru avec vous que la meilleure manière de célébrer notre Centenaire, en ces jours de guerre et d'épreuves, c'était d'offrir au Seigneur par les mains de Marie une messe paroissiale solennelle, une messe pontificale, une messe immense, qui grouperait toutes les âmes paroissiales autour du Célébrant, pour mêler au sang précieux de Jésus-Christ, en l'offrant au Père éternel, leurs mérites et leurs actions de grâces de cent ans.

Un enfant de notre paroisse, de la Pointe-Basse, Son Excellence Monseigneur Alexandre Vachon, Archevêque d'Ottawa, a bien voulu accepter d'être, par sa Messe Pontificale, notre fraternel médiateur entre le Ciel et notre paroisse centenaire. Permettez-moi de joindre tous vos cœurs au mien pour dire au plus illustre représentant de la paroisse de St-Raymond notre joie de le voir présider la fête de notre grande famille et l'assurer de notre immense et unanime reconnaissance.

Nous avons aussi la joie de vous présenter les notes historiques qui racontent nos "Cent Ans de Vie Paroissiale". Ces notes historiques sont le fruit des recherches consciencieuses de votre concitoyen estimé, monsieur le Notaire Marcel Larue, et de la collaboration fraternelle avec lui de mes dévoués Vicaires. Je suis certain de traduire l'unanimité de vos sentiments en leur offrant l'expression de notre vive et profonde gratitude.

Il était impossible de mentionner dans ce livre tous les événements et tous les noms qui ont quelque importance dans notre vie centenaire. Mais je suis sûr que vous prendrez grand intérêt à parcourir les pages glorieuses et vivantes de "Cent Ans de Vie Paroissiale".

Puisse le Seigneur, qui a visiblement béni les fondateurs de notre paroisse et tous leurs descendants, vous conduire et vous garder toujours, en suivant l'exemple de vos ancêtres, dans les voies de la paix, de la justice et de la charité, qui font pour la terre et le Ciel le bonheur d'une paroisse catholique.

J.-E. PICHET, procureur, V. F.

Nihil obstat :

Paulus BERNIER, Censor ex officio.

Imprimatur :

Ulricus PERRON, V. G.

Quebeci, die 25 maii 1942.

“La sève du présent s'élabore dans les racines profondes du passé. Du passé fécondé par la sueur et le sang montent les végétations vigoureuses. Du passé surgissent des leçons et des exemples, des expériences et des lumières”.

Mgr L.-A. Paquet.

Cent ans de vie paroissiale

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

NOS ORIGINES PAROISSIALES

1741-1842

La Seigneurie de Bourg Louis

C'est un premier titre de fierté pour notre paroisse centenaire de découvrir une racine profonde de son passé dans l'histoire glorieuse *du temps des Français*. En effet, le territoire qu'occupe aujourd'hui la populeuse paroisse de St-Raymond entra dans l'histoire sous le nom plein de noblesse de Seigneurie de Bourg Louis. Ce nom, vieux de deux siècles, a été conservé précieusement et désigné de nos jours la gare du chemin de fer Canadien National, aux extrémités de la paroisse, sur le rang St-Thomas.

Le 14 mai 1741, le marquis de Beauharnois, Gouverneur de la Nouvelle-France, et Gilles Hocquart, intendant, concédaient à sieur Louis Fornel, négociant à Québec, la Seigneurie Bourg Louis; elle comprenait un territoire “de deux lieues trois quarts ou environ de front sur trois lieues de profondeur, derrière la Seigneurie de Neuville, appartenant au sieur Demeloise; borné sur le front par la ligne qui sépare la dite Seigneurie de Neuville des terres non concédées, au nord-est par la ligne de profondeur du fief St-Augustin prolongé, au sud-ouest par une ligne parallèle à la précédente, à prendre sur la ligne du fief de Belair aussi prolongé, et par derrière aux terres non concédées, pour, par lui, la tenir de fief et Seigneurie”.

Cette description, quoique très incomplète, localise le terrain concédé, comme étant situé au nord de St-Augustin et de Neuville. L'année suivante, le 27 avril 1742, Sa Majesté le Roi de France ratifie la concession de sieur Louis Fornel “à la charge de porter foi et hommages au Château St-Louis de Québec” et aussi “de la mettre en valeur et d'y tenir et faire tenir feu et lieu par les tenanciers, à faute de quoi, elle sera réunie au domaine de Sa Majesté”.

Cette concession du Roi de France comportait certaines restrictions, maintenant passées aux droits de la Couronne britannique, et dont voici la teneur : “Et en cas que, dans la suite, Sa Majesté ait besoin d'aucune partie du dit terrain pour y faire construire des forts, batteries, places d'armes, magasins et autres ouvrages publics, elle pourra les prendre aussi bien que les arbres qui seront nécessaires pour les dits ouvrages publics et les bois de chauffage pour la garnison des dits forts, sans être tenue d'aucun dédommagement”. Telles furent les origines territoriales de notre paroisse, qui prennent racines, comme nous venons de l'indiquer, dans la féodalité de la Nouvelle-France.

Le Seigneur Antoine Panet

Trente-cinq ans après sa concession, la Seigneurie de Bourg Louis n'avait pas encore été visitée ou explorée par aucun homme civilisé; le sieur Fornel avait négligé de coloniser, d'ouvrir des chemins, d'établir des tenanciers sur son domaine. Ce que voyant, la Cour des plaidoyers communs du district de Québec rendait jugement contre le sieur Fornel, le 18 avril 1777, et adjugeait la Seigneurie à monsieur Antoine Panet. Ce dernier, pour se conformer aux exigences de la loi, se rendit au Château St-Louis pour faire “acte de foi et hommage”, mettait un genou en terre devant le Gouverneur, lui donnait un louis d'or et jurait pour lui et ses sujets d'être toujours bien et fidèlement soumis à Sa Majesté le Roi.

Les Premiers Habitants de la Seigneurie

Lorsqu'Antoine Panet devint seigneur de Bourg Louis, ce terrain était encore pays neuf, connu seulement des sauvages et de

quelques rares coureurs des bois qui avaient dirigé vers cette forêt vierge leurs courses aventureuses. Aucun blanc n'avait tenté d'expédition colonisatrice dans cette région; personne n'osait sonder les mystères de cette riche contrée qui dormait aux pieds des Laurentides. Mais les sauvages connaissaient depuis longtemps ce vaste terrain de leurs chasses et de leurs pêches. Les Hurons de Lorette avaient parcouru en tout sens ce magnifique territoire riche en rivières, en lacs, en plaines et montagnes giboyeuses. Nous en trouvons une preuve intéressante dans le premier rapport sur l'établissement des terres de la Couronne, publié en 1821, par le témoignage de André Thonahissan, deuxième chef des sauvages de Lorette, qui fut interrogé par le Comité :

Q. Connaissez-vous les terres de l'autre côté de la rivière Jacques-Cartier, au nord-est de la Seigneurie Fossambault ? Quelle en est la qualité ?

R. Oui, je connais ces terres: elles sont susceptibles de culture jusqu'à la rivière aux Pins; et même sur la rivière aux Pins jusqu'à une certaine distance, on pourrait faire une concession sur chaque bord de cette rivière, et même plus loin sur la rivière Ste-Anne.

Q. Vous faites la chasse dans ces endroits-là ? Quelle espèce de chasse y faites-vous ?

R. Nous faisons la chasse jusqu'aux sources des rivières Ste-Anne et Basticaan; nous y prenons du castor, des loutres, des martres . . . , etc.

Q. Quelles sont les rivières que vous rencontrez ?

R. La première que nous rencontrons est la rivière Ste-Anne, ensuite celle de Basticaan et leurs différentes branches.

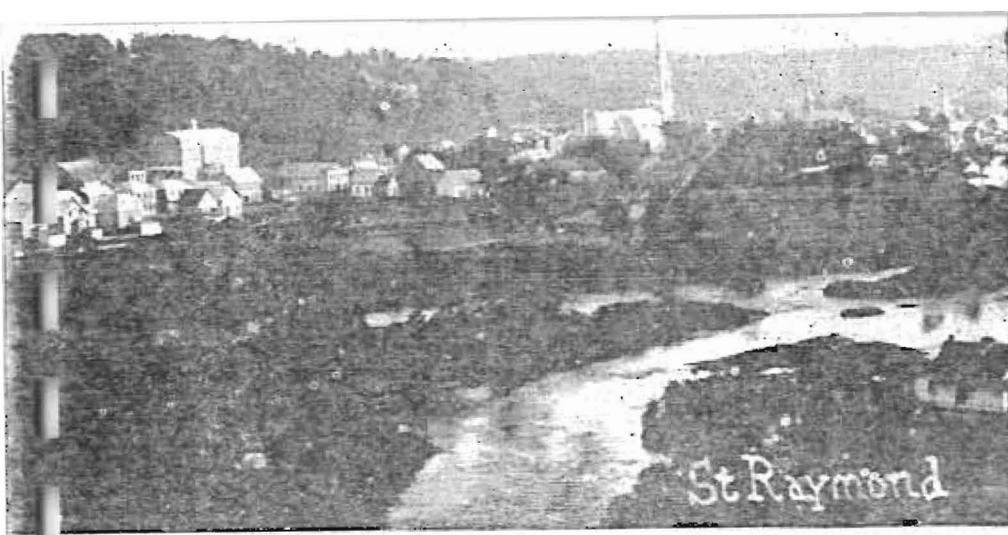
Il est donc évident que les sauvages connaissaient dans ce temps-là toute la région de la rivière Ste-Anne. Ces Hurons de l'Ancienne-Lorette, vestiges sympathiques d'une nation nombreuse d'aborigènes, dispersée et presque anéantie à la suite de combats acharnés contre les Iroquois, parcouraient toute cette région du Nord, jusqu'au Lac St-Jean; c'était le terrain de chasse de la tribu, vrai paradis de la chasse et de la pêche d'où la nation huronne tirait sa subsistance, lieu qui enchante encore la multitude des

chasseurs et des pêcheurs modernes, qui fascine aussi la hardiesse pleine de ruses des braconniers, descendants des coureurs des bois de jadis.

La Cabane Ronde

Au centre de cet immense terrain de chasse, au pied d'une montagne, près de la rivière où les castors construisaient le village de leurs mystérieuses cabanes, les Hurons avaient établi un lieu de ralliement, où ils venaient se rencontrer au retour de leurs courses vagabondes à travers lacs et forêts. Ils avaient baptisé la montagne près de laquelle les ramenaient leurs expéditions, du nom pittoresque et gracieux de *Montagne Joyeuse*, nom précieusement conservé à la côte qui descend du Grand Rang au village de St-Raymond.

Ce boulevard indien, jardin des chercheurs de gibier, abondait en troupeaux d'orignaux et de caribous; la rivière Ste-Anne fourmillait de carpes et de truites; n'était-ce pas suffisant pour attirer à cet endroit ces hommes des bois, qui fondaient leur subsistance sur la chasse et la pêche ? Aussi l'Indien, comprenant toute la valeur de ce poste situé au cœur même de ses chasses, y avait érigé la célèbre *Cabane Ronde*. C'était une bâtisse de forme oblongue, de huit pieds par dix, construite en billots de sapin fendus, fichés en terre et attachés par le haut avec des lianes de merisier, et couverte en écorce de bouleau. Cette *Cabane Ronde*, construite il y a deux siècles, s'élevait sur le bord de la rivière Ste-Anne, au point le plus haut de la rive, à peu près à l'endroit même où veille actuellement la petite chapelle de l'ancien cimetière, en arrière du Couvent. Les voyageurs qui s'arrêtaient dans ce temps-là à la Cabane Ronde auraient été bien étonnés si un sorcier de leur tribu leur avait annoncé que dans deux cents ans, leur cabane de sapin serait remplacée par une immense église, autour de laquelle viendrait se grouper un des plus populeux villages canadiens-français.



La rivière Ste-Anne et le village de St-Raymond, en 1930, vus du Cap-Rond.

La Vallée de la Rivière Sainte-Anne.

Cette station, où se rencontraient les chasseurs indiens, se trouvait au centre d'une charmante vallée à travers laquelle serpentaient les capricieux détours de la rivière Ste-Anne. Cette rivière aux eaux limpides, au lit rocailleux, où les truites ont établi leurs cachettes, roule ses ondes fugitives sur une longueur de cent vingt-cinq milles, de sa source à son embouchure. Du côté nord, les Laurentides aux cimes majestueuses forment un demi-cercle de fiers contre-forts recouverts d'épaisses forêts, gardiens fidèles et immuables, qui protègent toute la vallée, en veillant du haut de leurs promontoires sur les richesses de son sol et la limpidité de ses cours d'eau enchanteurs. Au sud de la Ste-Anne, s'échelonnent des collines sablonneuses aux pentes abruptes et dont les sommets échanerés prennent un air humilié en face de la majesté des montagnes du Nord. Presque au centre de la vallée s'avance un promontoire, qui porte le nom significatif de Cap Rond, et dont le flanc sablonneux plonge à pic dans la rivière: le Cap Rond, métamorphosé en *coqueçon* par les paroissiens de St-Raymond, a du, dans les temps pré-historiques, se faire arracher une partie des pieds par les glaciers dont parlent les savants et les torrents qui essayaient d'élargir leur lit trop étroit. À l'ouest de la vallée, le terrain s'abaisse presque au niveau de la rivière; un affluent, qui porte le nom de Bras du Nord, vient à cet endroit se jeter dans la Ste-Anne et augmenter le volume des eaux au point que chaque

printemps toute cette partie de la vallée se paye une majestueuse inondation. Le Bras du Nord va prendre sa source à une trentaine de milles plus haut, où se réunissent trois rivières alimentées par un grand nombre de lacs poissonneux. Toutes ces ondes serpentent à travers les montagnes escarpées, s'élançant en torrents vers la vallée, pour aller se jeter dans la Ste-Anne d'un cours plus tranquille et continuer leur route vagabonde à travers tout le comté de Portneuf et une partie du comté de Champlain.

La vallée de la Montagne Joyeuse était à cette époque richement boisée de pins, d'épinettes grises et rouges, de morisiers, de sapins et de cèdres; mais dominaient toute cette forêt, des ormes puissants et magnifiques, fièrement campés sur les rives de la Ste-Anne, et que la civilisation n'a pas osé brutaliser, parce qu'ils sont les vaillants boucliers qui modèrent l'intrépidité des eaux printanières impatientes de se débarrasser des glaces de la débâcle.

En arrière du plateau aboutissant à la Côte Joyeuse, vers le sud-est, une immense savane, paradis des orignaux et des castors, recevait aussi la visite des chasseurs aborigènes. Après leurs longues courses à travers bois, les Indiens aimaient à aller s'asseoir autour du foyer de la Cabane Ronde, goûter quelques heures de repos, déguster les prémices de la chasse et fumer le cabinet de la paix, en racontant leurs aventureuses expéditions et en chantant dans leur langage imagé les beautés dont le Grand Esprit avait paré la nature, en cette région prédestinée, qui devait être le berceau de la paroisse de Saint-Raymond.

Division de la Seigneurie

Au commencement du dix-neuvième siècle, la Seigneurie de Bourg Louis devait être mutilée. Le 17 août 1829, à la suite d'un jugement rendu contre sieur Bernard Antoine Panet, le shérif du district de Québec vendait à l'enchère publique à monsieur Daniel Arnoldi, médecin-chirurgien de la ville de Montréal, la moitié nord-est de la Seigneurie, située dans le comté de Hampshire, ainsi appelé à cette époque avant d'être le comté de Portneuf. Deux ans plus tard, le 14 avril 1831, le docteur Arnoldi vendait sa part de Seigneurie à monsieur Peter Langlois pour la somme

de neuf cents livres (\$4,374.00). Cette Seigneurie encore inexplorée appartenait donc en fin de compte, moitié à monsieur Peter Langlois, moitié à la famille Panet.



CHAPITRE SECOND

COLONISATION DE LA SEIGNEURIE

Héroïsme des Conquéranrs du Sol

Nous connaissons maintenant le territoire que la divine Providence dans sa largesse a préparé magnifique à nos ancêtres, ces héroïques conquérants du sol, qui viendront y plonger d'un geste à la fois simple et sublime les premières racines extrêmement vigoureuses de la future paroisse de St-Raymond.

On ne peut se retenir d'une vive émotion à la pensée qu'on va rencontrer l'âme de ces héros obscurs qui devaient, au prix de leurs immortels sacrifices, préparer le berceau de notre famille paroissiale. En les reconnaissant dans la modestie de ces notes historiques, vous aimerez à saluer avec votre cœur ces hommes aussi humbles que grands, vrais modèles de la vaillance, nobles chevaliers du sol, qui, laissant à d'autres races les fragiles conquêtes de l'épée ou celles moins nobles de la piastre, voudront, troupes de braves qui sont sages et chrétiens, suivre les sentiers modestes mais féconds tracés par la Providence à tout un peuple, et s'élancer aux conquêtes plus humbles et plus humaines de la hache et de la charrue. Ce sont les fils des colons venus de France, ces fiers ancêtres enracinés dans le sol de la patrie avec autant de solidité que les chênes, les ormes et les érables du pays; ils sentent, sans trop se l'expliquer, qu'ils ont une vocation de terriens, de vainqueurs de la forêt, et gardent au cœur le devoir sacré de la transmettre à leurs descendants. Ignorant leur propre héroïsme, tellement ils sont simples, ces fils des paysans-soldats, comme les grands arbres canadiens, veulent retiger pour couvrir peu à peu le domaine légué par la Providence; ils n'aspirent souvent qu'à

êtres d'humbles graines, qui, détachées des arbres géants, veulent se laisser porter docilement sur les ailes d'un vent providentiel, vers de nouveaux terrains, qui attendent leur venue, leur enfouissement et leur mort dans la profondeur du sol, pour faire surgir de leur germe fécond une nouvelle forêt de foyers débordant de vie catholique, canadienne et française.

Ce serait une grande lâcheté envers nos ancêtres d'oublier ce qu'il fallait de courage à la jeunesse, à cette époque lointaine de 1830, pour quitter la terre paternelle, s'élancer à l'aventure à travers la forêt mystérieuse, en n'ayant pour s'orienter que les récits des chasseurs, courir les bois avec ses provisions sur le dos, pour y chercher une nouvelle terre à défricher. Mais ce courage germait avec la richesse vitale du foyer. Le canadien, fixé sur la terre qu'il avait défrichée avec son père, n'avait pas peur des enfants. La mère canadienne avait au cœur l'héroïsme de son époux. Bénis du Seigneur, les enfants poussaient drus dans l'humble berceau de l'habitant. Bientôt, cette marmaille, riche de santé et de vertus morales, grandissait au milieu des champs et des abatis, dure à l'ouvrage comme le père et la mère, vaillante et chrétienne comme les ancêtres, avide comme eux du bonheur simple des champs et de la grande nature qui parle de Dieu. Durant la saison d'hiver, les grands garçons et ceux qu'on appelait les *marveux* de quinze ans n'avaient pas peur de courir bois et chantiers pour aider à la subsistance familiale, dociles à l'appel mystérieux de la grande forêt.

Mais quand l'aîné, héritier présomptif du bien paternel, mariait sa robuste canadienne, ou quand le père, usé par le travail et les multiples sacrifices de sa vie besogneuse, se couchait pour toujours au coin du cimetière paroissial, les grandes *jeunesses* de la famille devaient songer au départ. L'aîné, devenu maître de la terre ancestrale, consentait bien volontiers à aider encore les frères plus jeunes, en les gardant quelques années avec lui, pour leur enseigner, comme le père le faisait, par son exemple comme par la parole, comment il faut avoir le courage d'en *arracher* pour faire vivre une famille d'habitants, comment il faut s'attacher au sol de toute son âme, pour chasser de sa pensée le mirage trompeur des Etats, et garder, solides et toujours neuves, les puissantes ver-

tus de la race. Et bientôt les grands garçons, habitués au dur labeur, qui donne moins d'argent que de bonheur vrai, et comprenant que la nouvelle famille de l'aîné va prendre leur place au foyer paternel, auront le courage de s'arracher, le cœur gros, à leur vieille mère, pour aller se chercher une nouvelle terre, en suivant instinctivement la trace des ancêtres et de Dieu vers la conquête pacifique du sol canadien.

L'Expédition des Quatre JEUNESSES

Tels étaient les sentiments et le courage de quatre jeunes gens de l'Ancienne-Lorette, qui, ne trouvant plus de bonnes terres dans leur paroisse, organisèrent le premier voyage vers le pays de la *Montagne Joyeuse* et de la *Cabane Ronde*. Saluons chapeau bas ces vaillantes *jeunesses*, Joson Déry, Alexis Cayer, Pierre Plamondon et Ignace Déry, qui, dans la vallée de la rivière Ste-Anne, donneront la noblesse de leur nom aux premières familles de St-Raymond. Renseignés par les Indiens sur le pays merveilleux de la grande vallée, les quatre aventuriers, chercheurs de terre, quittent l'Ancienne-Lorette au cours de l'été 1830, et, guidés par quelques jeunes Hurons, qui ont suivi les chasses de leurs pères, se plongent hardiment dans la forêt sans fin, décidés à se trouver un nouveau bien avant de revenir dire adieu au foyer paternel.

Suivons par la pensée ces intrépides marcheurs, qui, hache en main, sac au dos, vieux fusil en bandoulière, s'enfoncent hardiment dans la forêt par un sentier embarrasé, sautent ruisseaux et rivières, franchissent collines, montagnes ou ravins, longent le lac Ontarietsi, (le futur lac St-Joseph), traversent la Seigneurie Fos-sambault, côtoient le lac Sergent, ne s'arrêtant que pour tirer sur un gibier fugitif, pour s'orienter avec la sagacité des coureurs de bois, prendre un repas frugal, boire à une source immaculée, ou allumer le foyer du soir, qui chassera les loups, et près duquel on s'étendra, brisé de fatigues, dans la mousse accueillante, abandonné à la garde vigilante d'un compagnon, sous le regard protecteur des étoiles, pour s'endormir bientôt, bercé par la musique des grands arbres qui se chantent dans la nuit sereine le *cantique de la paix* des forêts canadiennes. Au point du jour, on repart

à travers bois, avec un courage renouvelé, qui vaincra toutes les fatigues et toutes les difficultés; c'est ainsi que nos vaillantes *jeunesses* parcourent les rudes stations de l'intrépide pèlerinage qui les conduit vers une nouvelle *terre promise*, au pied de la *Montagne Joyeuse*, sous le toit rustique de la *Cabane Ronde*.

Imaginons-nous les émotions profondes et les exclamations joyeuses, les mille réflexions enthousiastes et les silences recueillis de ces quatre jeunes gens qui découvrent la terre de leur rêve, qui sondent, en parcourant la vallée sous les arbres séculaires, la richesse d'un sol couvert de l'humus des siècles et que n'a jamais brisé la charrue, ou qui, du haut de la Montagne Joyeuse, contemplent la magnifique vallée de la rivière Ste-Anne, en songeant au travail gigantesque qui vaincra la forêt vierge et la refoulera jusqu'aux pieds des montagnes du Nord, qui découvrent enfin le site enchanteur où viendront plus tard les rejoindre de vaillants colons canadiens, pour grouper avec eux les cabanes de bois rond, berceau rustique et providentiel d'une paroisse catholique.

On comprend facilement l'accueil émerveillé que reçurent nos quatre découvreurs, à leur retour à l'Ancienne-Lorette, quand ils racontèrent aux vieux de la paroisse et à la jeunesse avide d'exploits et de terres neuves les multiples aventures de leur voyage et leur merveilleuse découverte. On fut tout ému d'apprendre que, dans la vallée de la rivière Ste-Anne, il y avait de la place pour plus de cent terres de colons.

La Cabane Joyeuse

Nos quatre *jeunesses* font un nouveau voyage vers la *Montagne Joyeuse*, non plus en découvreurs, mais en vrais pionniers, sûrs de l'avenir et de la victoire promise à leur courage. A coup de hache, ils s'ouvrent un modeste sentier vers la future patrie, jettent sur les ruisseaux des troncs d'arbres en guise de ponts, contournent savanes et ravins, et, parvenus à la rivière Ste-Anne, se choisissent au milieu de la forêt où il n'y a ni bornes ni arpentage, un morceau de terre qu'ils commencent à défricher, preuve sérieuse de propriété. Joson Déry, qui s'était choisi un lot près de la Montagne Joyeuse, y construit avec ses compagnons une ca-

bane en bois rond de vingt pieds par vingt-quatre, recouverte d'écorces, à la mode indienne, et qu'il baptise du nom désormais historique de *Cabane Joyeuse*, nom qui ravirait encore les touristes modernes, admirateurs passionnés du pittoresque canadien-français.

Le nom de Cabane Joyeuse vit encore. C'est celui que porte, en souvenir de la première habitation de St-Raymond, le camp du club Roquemont au Lac Brûlé.

Remarquons en passant que cette habitation rustique gardera dans l'histoire de St-Raymond la gloire émouvante d'avoir été la première maison canadienne bâtie sur le territoire de notre paroisse et d'avoir abrité nos vaillants pionniers.

Pendant les quatre premières années de leur prise de possession, nos jeunes colons n'hivernaient pas à la Rivière Ste-Anne. Ils passaient l'été à travailler sur leurs nouvelles terres, défrichant avec courage les lots qu'ils s'étaient choisis, les arrosant de leurs sueurs et de leurs fatigues, au milieu des moustiques et des maringouins, qui ne s'étaient pas encore exilés dans le rang de *Pique-Mouche*; ils retournaient passer l'hiver dans leur paroisse d'origine, puis revenaient l'été suivant reprendre leur héroïque besogne de défricheurs solidaires.

Querelle avec les Hurons

Comme nos jeunes colons ne pouvaient apporter du foyer paternel des provisions pour la saison, il leur arrivait souvent, durant leur séjour à la rivière Ste-Anne, de visiter les environs pour y chasser le gibier ou pêcher une truite délicieuse. Les Indiens ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'on tuait orignaux et caribous dans ce qu'ils croyaient être leur domaine. Ils tièrent donc conseil dans la *Cabane ronde* et envoyèrent aux *jeunesses* un de leurs chefs, ambassadeur de la tribu, qui revendiquait pour les sauvages le droit de chasse et de pêche reconnu de tout temps aux indigènes, qui ne vivaient qu'au milieu des expéditions aventureuses, en refusant de s'astreindre à la besogne trop captivante de terriens.

Ils établirent leurs réclamations sur le fait qu'ils avaient toujours été bienveillants pour les Canadiens, que la chasse était

leur seul moyen de subsistance, qu'aucun Huron ne s'était jamais avisé d'entrer dans les champs des Canadiens pour y tuer les animaux, que si on voulait la paix, il fallait que chacun restât chez soi, le colon canadien occupé à défricher sa terre, le chasseur huron libre de courir les forêts pour y chasser selon la tradition approuvée par le Grand Ononchio, sans que les Canadiens viennent piller le gibier réservé aux sauvages.

Les *jeunesses* ne comprenaient point de la même façon que les sauvages les droits de chasse et de pêche et prétendaient bien avoir pour eux le droit de ne point crever de faim, quand le gibier venait rôder jusque sur les frontières de leurs lots et dans toute la vallée de la rivière Ste-Anne. L'ambassadeur indien retourna auprès des siens sans avoir conclu la paix. Par une vengeance digne de leur race, les sauvages saccagèrent les jardins, pillèrent tout le gibier qu'ils purent atteindre dans la vallée, sans épargner les laborieux castors, et s'éloignèrent ensuite de la colonie qui leur avait refusé le monopole de la chasse, pour aller courir le gibier dans les montagnes du nord de la région.

On sent percer en-dessous de cette petite querelle nationale le regret tardif des pauvres Sauvages, qui avaient vanté aux Canadiens la valeur cultivable de la vallée de la Ste-Anne, et qui se voyaient maintenant privés de leur terrain de chasse par les colons que leurs récits avaient attirés dans cette partie de la province. La race des Hurons devait presque s'éteindre ainsi, chassée d'abord par les Iroquois, puis enfin par les conquérants du sol, qui privaient peu à peu les chasseurs indiens de leur liberté séculaire, en les forçant, à l'ouverture de chaque nouvelle colonie, à se sauver toujours plus loin dans les profondeurs de la forêt, s'ils refusaient toujours de s'enraciner dans le sol de la patrie.

La Colonie Irlandaise du Grand-Rang

Le seigneur Peter Langlois, pour favoriser la colonisation de son territoire, avait fait ouvrir un chemin au *Cap Sa*, dans la paroisse de Pont-Rouge, jusqu'à Bourg Louis, c'est-à-dire à environ huit milles au sud de la rivière Ste-Anne, à l'endroit où se trouve la chapelle anglicane actuelle. Après des démarches fructueuses,

il pouvait diriger vers cet endroit, en 1833, un groupe d'Irlandais qui venaient d'arriver au pays, chassés de leur patrie par la persécution. Il encouragea généreusement ces nouveaux colons, leur construisit sans tarder, aidé qu'il était par la charité protestante, une chapelle en bois autour de laquelle se groupa la colonie irlandaise, et se chargea lui-même de la fonction religieuse de missionnaire auprès de ses colons. Ces premiers établissements se trouvaient ouverts au Grand-Rang, en direction de la montagne des Irlandais.

Colonie protestante de Bourg-Louis

Monsieur Bernard-Antoine Panet, avocat, major de la milice canadienne et coroner du district de Québec, seigneur de la partie nord-est de Bourg-Louis, voulut suivre l'exemple de Peter Langlois et mettre en valeur sa part de territoire en la colonisant. Sieur Antoine Panet avait épousé, le 13 juin 1814, dame Harriett Antill, veuve du docteur Charles Blake. C'était une femme entendue aux affaires, laborieuse et entreprenante: c'est elle qui se chargea d'organiser le mouvement de colonisation. Pour recruter des colons parmi les émigrés Anglais et Irlandais, elle se rendait même au port de Québec pour surveiller les arrivages de navires et inviter les Anglais qui en descendaient à venir à Bourg-Louis. Les deux seigneurs, grâce à une étroite collaboration, réussirent rapidement à peupler leurs colonies d'éléments complètement anglais. Dès l'automne de 1833, il y avait donc plusieurs familles Irlandaises et Anglaises qui tenaient feu et lieu dans cette région qu'ils appelèrent New-Guernesey, probablement en souvenir de leur pays d'origine.

Les registres de la mission "Westleyan Methodist Congregation in the Seigneurie of Bourg-Louis ad adjacents Townships", s'ouvrent le premier janvier 1834 avec les noms de Gray, Garvin, Davidson, Keough; les inscriptions aux registres de même que les titres de concession mentionnent par exemple: "Robert Gray, of New-Guernesey", ou "un lot de terre situé dans la Seigneurie Bourg-Louis à l'endroit appelé New-Guernesey". Le territoire de la colonie irlandaise s'appellera donc *New-Guernesey* et celui des Ca-

nadiens *La Rivière Ste-Anne*. On utilisera même le nom de Bourg-Louis pour désigner l'une ou l'autre colonie, parce qu'elles se trouvent toutes les deux dans la Seigneurie qui porte ce nom.

Remarquons qu'en ce temps-là, il n'y avait aucune voie de communication entre les deux colonies de langue et de race différentes; les colons anglais étaient venus par les chemins de Neuville et Pont-Rouge, tandis que les colons de la *Rivière Ste-Anne* avaient gagné leur colonie par Ste-Catherine et le Lac-Sergent, ce qui explique que toutes deux aient pu se fixer à la même époque dans la Seigneurie de Bourg-Louis sans se connaître ou se voisiner.

Malgré les faveurs de leurs compatriotes, les Irlandais de cette partie de Bourg-Louis ne semblent pas avoir fait de solides progrès dans la colonisation. A la mort des premiers colons qui avaient vieilli en défrichant leurs terres, les jeunes préféraient émigrer en des endroits où la vie est plus facile que sur les terres neuves de leurs ancêtres; peu à peu les Canadiens envahirent cette colonie; leurs familles nombreuses, comme dans les cantons de l'Est, opéraient doucement la conquête pacifique du sol québécois.



CHAPITRE TROISIÈME

LA COLONIE DE LA RIVIÈRE SAINTE-ANNE

Quatre Familles de Pionniers

En 1834, le Seigneur Bernard-Antoine Panet concédait à Jossion Déry trois lots de terre de trois arpents de large chacun, sans bornes ni délimitations, puisqu'aucun arpentage n'avait encore été fait.

A l'automne de cette même année, Alexis Cayer, accompagné de sa femme et de ses deux enfants, prenait possession d'une terre dans la nouvelle colonie; il n'avait alors que vingt-quatre ans. Ce vénérable ancêtre de la famille Cayer devait voir durant soixante-sept ans les progrès continuels de la colonie croissante, et